

<b>GR</b>	<b>CL</b>	<b>N°</b>
-----------	-----------	-----------

**COURSE DE CÔTE REGIONALE DE VALS-PRES-LE-PUY  
SAMEDI 22 - DIMANCHE 23 MAI 2010**

**BULLETIN D'ENGAGEMENT**

**CONDUCTEUR :**

NOM..... PRENOM .....

ADRESSE.....  
.....

CODE POSTAL  LOCALITE .....

TELEPHONE..... PORTABLE.....

CODE LIGUE - ASA  NOM .....

ADRESSE MAIL .....@.....

N° LICENCE  GROUPE SANGUIN

PERMIS CONDUIRE ..... DELIVRE A .....

**VEHICULE :**

MARQUE ..... APPELLATION .....

ANNEE ..... IMMATRICULATION .....

N° CHASSIS ..... N° MOTEUR.....

NOMBRE CYLINDRES ..... CYLINDREE .....

COULEUR DOMINANTE ..... POIDS .....

FICHE D'HOMOLOGATION N°..... PASSEPORT TECHNIQUE N° .....

MODIFICATIONS APPORTEES .....

Tout engagement, pour être valable, doit être accompagné du montant des frais de participation, soit:  
**CENT SOIXANTE EUROS - 160 EUROS**  
Les règlements devront être libellés à l'ordre de : **TEAM LES GAULOIS**  
Et adressés avant le **17 mai 2010** à l'adresse suivante :

**TEAM LES GAULOIS  
SOUS DENISE  
CHEMIN DE LA RIBEYRE HAUTE  
43000 ESPALY SAINT MARCEL**

Le conducteur soussigné, certifie sur l'honneur qu'il n'est pas, à ce jour, sous le coup d'une suspension de permis de conduire, et s'engage à renoncer à sa participation à l'épreuve au cas où il se trouverait dans cette situation au moment de son déroulement. Il est rappelé que tout licencié ne peut, en aucun cas s'engager, à la même date, dans deux épreuves organisées par des associations sportives différentes (Article 68 du Code Sportif International) "le conducteur est obligé de prendre part à la compétition dans laquelle il s'est engagé".

*"Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve ainsi que de la réglementation générale des prescriptions générales des Courses de Côtes telles qu'elles ont été établies par la F.F.S.A."*  
*Je certifie exact l'ensemble des déclarations figurant sur le présent bulletin.*

Fait à : ..... Le .....

SIGNATURE DU CONCURRENT

**NE RIEN INSCRIRE DANS CES CASES RESERVEES A L'ORGANISATION**

Règlement par	Chèque		Nom	
	Espèces			

Reçu le :

VISA TECHNIQUE	VISA ADMINISTRATIF